

Ironiser, faire et défaire le jeu de l'autre

Autor(en): **Durrer, Sylvie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1987)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IRONISER, FAIRE ET DÉFAIRE LE JEU DE L'AUTRE

«L'ironie fait et défait sans cesse sa tapisserie de Pénélope, son ouvrage perpétuellement naissant [...] Toutefois les deux opérations que Pénélope exécute tour à tour ne sont dans l'ironie qu'une seule et même opération.» (Jankélévitch)

Partant de la conception traditionnelle de l'ironie comme antiphrase, les lignes suivantes voudraient en montrer l'insuffisance à l'aide d'approches linguistiques récentes. Un rapide parcours critique de ces dernières nous amènera à ouvrir l'ironie sur une problématique plus large, celle des univers de croyance, dont elle constituerait un lieu d'indiciation privilégié et conflictuel. Deux extraits de *Huis clos* de Sartre seront régulièrement convoqués pour mettre à l'épreuve les différentes propositions.

1. *Les réserves de l'ironie*

Comme la plupart des concepts, l'ironie a son histoire ou plutôt ses histoires, puisqu'elle a été accueillie, bien que souvent timidement, par les discours de la philosophie, de la rhétorique et de la linguistique.

En philosophie, si certaines écoles — le romantisme allemand surtout — ou figures — Socrate, Voltaire, Kierkegaard ou Jankélévitch — lui ont accordé une place particulière, elle n'a pourtant pas toujours bénéficié d'un tel intérêt, subissant de longues éclipses théoriques.

En rhétorique, par contre, l'ironie a fait preuve jusqu'à peu d'une remarquable constance dans son statut de parent pauvre auquel on n'octroyait que quelques lignes, souvent à peine suffisantes pour la distinguer du mensonge¹.

En linguistique, enfin, elle n'a de même eu longtemps droit qu'à la petite histoire, celle des parenthèses et des notes de bas de page, réserve des exceptions «mineures» ou des laissés-pour-compte. Les années soixante-dix ont mis un terme à cette exis-

tence clandestine, peut-être sous l'impulsion de la *nouvelle rhétorique*. Certains linguistes ont alors offert à l'ironie les grands titres de leurs livres, revues ou articles². A l'indigence a succédé une prolifération de travaux, parmi lesquels certains me semblent jouer un rôle essentiel que je me propose de rappeler brièvement avant d'en relever les limites et de suggérer quelques nouvelles voies d'investigation.

2. *L'ironiste: sémanticien sadique ou perroquet pervers?*

Si l'ironie bénéficie de solides entrées dans le discours théorique, elle en jouit également indiscutablement dans le discours ordinaire, dont n'importe quel dictionnaire général peut se faire l'écho. C'est de cette conception que je partirai afin d'assurer le plus tôt possible le dialogue avec le sentiment commun.

Voici la définition du *Robert*:

1. Manière de se moquer de quelqu'un ou de quelque chose en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre.
2. Disposition railleuse, moqueuse correspondant à cette manière de s'exprimer.
3. Au figuré, par exemple, ironie du sort: intention de moquerie méchante qu'on prête au sort.

Cette définition appelle deux remarques. Premièrement, l'ironie y est donnée comme un phénomène *pluridimensionnel*, pouvant caractériser aussi bien un énoncé qu'un discours, un comportement, ou l'environnement humain. Deuxièmement, elle est *polymorphe*, puisqu'elle se manifeste tantôt verbalement tantôt non verbalement. Seule constante, qui contraste avec cette diversité, l'intention de moquerie, de raillerie. La définition du *Robert* regroupe une série de phénomènes que les champs théoriques mentionnés précédemment ont distingués, se concentrant sur l'étude d'un aspect, d'un lieu et d'un mode de manifestation de l'ironie. Pour la linguistique, il s'est agi avant tout de préciser la première acception héritée de la rhétorique, qu'elle a partiellement reprise à son compte, notamment sous la forme suivante:

[Le locuteur ironique] dit A, pense non-A et veut faire entendre non-A. (Kerbrat-Orecchioni, 1976, p. 13)³

Par rapport à l'usage courant, on observe déjà un écart très net: l'intention de moquerie ne figure plus dans la base sémique. Cette version linguistique confirme par ailleurs le fort accent mis sur

non-A, sur l'implicite, le caché, objet sémiotique de tous les désirs rhétoriques, s'énonçant, sous couvert d'une terminologie plus innocente, sur le mode du voilé/dévoilé. Dans cette pratique, l'essentiel des efforts porte sur la reconstruction de *non-A*, de l'antiphrase. C'est contre cette tendance qu'ils jugent réductionniste, cette chasse au trésor antiphraistique, que vont s'inscrire Sperber et Wilson (1978).

Afin d'éviter de faire l'impasse sur le niveau explicite, *L dit A*, ils proposent de substituer au sens *figuré* de l'approche topologique, qui consiste à faire entendre quelque chose *à la place* d'un sens littéral, la notion de *sous-entendu*, qui vise à faire entendre quelque chose *en plus* (p. 401). Ceci les amène alors à affirmer que dans le cas de l'ironie :

La seule intuition claire et reconnue, c'est que le locuteur ne veut pas faire entendre l'idée qu'il énonce et qu'au contraire il veut faire entendre que cette idée est à l'opposé de la sienne. Certes de là on peut déduire ce qu'est l'idée du locuteur; mais on ne peut en déduire que son intention ait été principalement ou même accessoirement de transmettre cette idée. On pourrait concevoir plutôt que le locuteur [...] cherche à faire entendre une idée sur une idée. (p. 402)

En effet, comment expliquer qu'un locuteur exprime quelque chose qu'il ne croit pas, qui est parfois manifestement faux et dont l'antiphrase, si tant est qu'elle est recouvrable, n'aurait aucune valeur informative? Comment expliquer cette aberration discursive, ce gaspillage sémiotique si l'on n'envisage pas que le locuteur veut s'exprimer à propos de son énoncé et au moyen de son énonciation plutôt qu'au moyen de son énoncé?

Choisir cette option métadiscursive revient à apparenter les énoncés ironiques aux diverses formes de discours rapporté, de citation⁴. Cette nouvelle orientation suggérée et explorée partiellement par Sperber et Wilson va permettre d'éclaircir plusieurs points. D'abord, si l'ironie est une forme de métadiscours, de discours sur un discours, cela donne un fondement à la valeur de distance qui lui est souvent intuitivement associée, et par là dans une perspective toute bergsonienne, à l'idée de moquerie. Se libérer de la prégnance de l'antiphrase au profit de la citation permet de substituer au sémanticien sadique de Kerbrat-Orecchioni (1976, p. 14) un perroquet, quelque peu pervers nous le verrons. Cela nous aide peut-être aussi à comprendre pourquoi l'ironie est une dénomination si populaire, contrairement à ses co-listiers rhéto-

riques, tels que la métonymie, la synecdoque, voire la métaphore; en effet, l'ironie est probablement aisément identifiée, elle appartient au métalangage ordinaire, non pas parce qu'elle est très fréquente ou «facile», mais plutôt parce qu'elle occupe déjà une position *méta* relevant d'un seuil de conscience élevé, d'une intentionalité en général maîtrisée. On n'ironise pas sans en savoir l'air alors qu'il est possible de «métaphoriser» en toute ignorance⁵.

Ensuite, un autre apport important de cette conception réside dans la possibilité qu'elle donne de fournir un principe unificateur à plusieurs phénomènes textuels, qui jusque-là étaient seulement répertoriés aux côtés de l'ironie sans pouvoir lui être explicitement rattachés, les justifications faisant défaut. Parmi ces phénomènes, on peut relever: le ton, l'intonation, la mimique⁶, les commentaires métalinguistiques (ex.: *c'était ironique, j'ironise à peine*, etc.), les modalisateurs distanciateurs (lexicaux: *censé, sic*, etc. ou typographiques: *guillemets, points de suspension*, etc.) et les changements de registre ou de niveau de langue. Indices que l'on peut voir à l'œuvre dans les deux scènes suivantes extraites de *Huis clos* de Jean-Paul Sartre, sur lesquelles je reviendrai tout au long de ce travail⁷:

Scène 1

GARCIN: [...] Où est l'interrupteur?

LE GARÇON: Il n'y en a pas.

GARCIN: Alors? On ne peut pas éteindre?

LE GARÇON: La direction peut couper le courant. Mais je ne me rappelle pas qu'elle l'ait fait à cet étage-ci. Nous avons l'électricité à discrétion.

GARCIN: Très bien. Alors il faut vivre les yeux ouverts...

LE GARÇON

(*ironique*): Vivre...

GARCIN: Vous n'allez pas me chicaner pour une question de vocabulaire. Les yeux ouverts. Pour toujours. Il fera grand jour dans mes yeux. Et dans ma tête. (*Un temps.*) Et si je balançais le bronze sur la lampe électrique, est-ce qu'elle s'éteindrait?

Scène 5

GARCIN: [...] Et vous, trouvez-vous que ce soit une faute de vivre selon ses principes?

ESTELLE: Qui est-ce qui pourrait vous le reprocher?

GARCIN: Je dirigeais un journal pacifiste. La guerre éclate. Que faire? Ils avaient tous les yeux fixés sur moi. «Osera-t-il?» Eh bien, j'ai osé. Je me suis croisé les bras et ils m'ont fusillé. Où est la faute? Où est la faute?

ESTELLE (*lui pose la main sur le bras*): Il n'y a pas de faute. Vous êtes...

INES (*achève ironiquement*): Un Héros. Et votre femme, Garcin?

GARCIN: Eh bien quoi? Je l'ai tirée du ruisseau.

ESTELLE (*à Inès*): Vous voyez! Vous voyez!

INES: Je vois. (*Un temps.*) Pour qui jouez-vous la comédie? Nous sommes entre nous.

ESTELLE (*avec insolence*): Entre nous?

INES: Entre assassins. Nous sommes en enfer, ma petite, il n'y a jamais d'erreur et on ne damne jamais les gens pour rien.

Cependant, insérer l'ironie parmi les phénomènes citationnels offre des résistances dans de nombreux cas. De fait, comme le relève Kerbrat-Orecchioni (1980, pp. 121-122), la citation est souvent floue, imprécise; certaines infidélités ne permettent pas avec certitude l'identification d'une énonciation initiale, c'est-à-dire la prise en charge par un premier locuteur d'un discours auquel l'ironiste va faire écho. La scène 5 nous place devant un problème de cet ordre: on ne peut pas vraiment y parler de citation, dans la mesure où *héros* n'a pas déjà été énoncé, où Inès est sa première énonciatrice. Sperber et Wilson n'ont pas éludé cette question sans pour autant lui donner une résolution satisfaisante, se contentant d'affirmer:

Toutes les ironies sont interprétées comme des mentions ayant un caractère d'écho: écho plus ou moins lointain, de pensées ou de propos, réels ou imaginaires, attribués ou non à des indi-

vidus définis. Lorsque l'écho n'est pas manifeste, il est néanmoins évoqué. (p. 408)

La deuxième difficulté relevée par Kerbrat-Orecchioni réside dans la non-spécificité de la plupart des indices mis en évidence, car, hormis les paraverbaux (ton, mimique), aucun n'est propre à l'ironie. La présence d'un modalisateur distanciateur ou le changement de registre ne caractérise pas univoquement l'ironie: ce sont pour la plupart des marqueurs de discours rapporté. Leur relevé et leur présence sont donc insuffisants pour identifier les énoncés ironiques, toute citation n'étant pas, bien sûr, ironique.

Enfin, le troisième problème a trait à la notion d'antiphrase, qui a été donnée comme le but visé; Sperber et Wilson se contentent de ne pas lui accorder une place prépondérante dans leur théorie sans pour autant la récuser. On peut tout de même observer une certaine évolution dans leur argumentation, puisqu'au début de leur article ils semblaient reconnaître l'opération antiphrastique et qu'à la fin ils l'affinent tellement qu'elle se dilue dans la même isotopie du flou et de l'incertain que la citation:

Les mentions sont interprétées comme l'écho d'un énoncé ou d'une pensée dont le locuteur entend souligner le manque de justesse ou de pertinence. (p. 409)

Cette modification constitue, malgré toute son imprécision, un point important. Elle substitue en effet l'impertinence sémantique à l'antiphrase, accordant par ce biais une valeur essentielle au contexte, au discours dans la constitution d'un sens qui n'est guère livré tout prêt que dans les dictionnaires. Les difficultés posées par la notion d'antiphrase apparaissent clairement dans le second article de Kerbrat-Orecchioni:

[Si] la relation de contradiction reçoit une définition logique rigoureuse [...], [elle] semble fort peu représentée dans les langues naturelles, cependant que la relation de contrariété a une existence intuitive forte sans que l'on parvienne à préciser la nature de sa spécificité au sein de la relation plus générale de contraste. (1980, p. 118)

C'est donc en s'appuyant sur la paternité problématique de la citation que Kerbrat-Orecchioni justifie son application restrictive aux cas clairs, et sur la non-spécificité des marques linguistiques ainsi que sur l'inadéquation fréquente de l'antiphrase, qu'elle va proposer de donner à l'ironie une valeur essentiellement pragmatique. Trois critiques fondamentales qu'il va falloir prendre en

compte si l'on veut éviter de jeter l'ironie dans le trou noir de la pragmatique.

3. *Citation et diaphonie*

Notion trop statique, trop propre et lisse, la citation se révèle inadéquate pour rendre compte des énoncés ironiques. L'École de Genève, s'interrogeant sur les différentes façons d'interagir avec le discours de l'autre propose de distinguer, à côté du *dialogisme* et de la *polyphonie*, la *diaphonie*, structure hautement interactive, dans laquelle:

l'énonciateur ne se contente pas de réagir, sans la toucher, à une parole présente [cas de *dialogisme*] ou de se référer à des paroles absentes [cas de *polyphonie*], il commence par reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire pour mieux enchaîner sur celle-ci. (Roulet, 1985, p. 71)

L'ironie gagnerait à être traitée comme un cas particulier de diaphonie, une façon de toucher à la parole de l'autre, et par-delà de le toucher. Ce contact, poursuit Roulet, n'est jamais innocent; il vise à «signaler ce que [l'énonciateur] a retenu ou veut bien retenir, du discours de l'autre, la manière dont il l'interprète, la pertinence qu'il lui attribue du point de vue argumentatif et/ou du point de vue interactionnel» (p. 78). Le discours de l'autre est donc l'objet d'une reformulation, qui peut être marquée soit par la sélection de certaines parties, soit par des modifications lexicales. La scène 1 de *Huis clos* nous en fournit une illustration. Le Garçon sélectionne l'élément *vivre* du discours de Garcin, qu'il fait suivre d'un silence, transcrit typographiquement par trois points de suspension. Cette simple sélection et le silence qui la suit suffisent à agir sur le discours de Garcin qui se sent contraint alors d'intervenir en modifiant à son tour son discours, pour prendre en compte l'impertinence argumentative relevée par le Garçon. Garcin se corrige en effaçant le terme litigieux tout en niant cependant lui avoir accordé une valeur argumentative:

- a) Alors il faut vivre les yeux ouverts...
- b) Vivre...
- c) Vous n'allez pas me chicaner pour une question de vocabulaire. Les yeux ouverts.

Cependant, la diaphonie n'est pas toujours effective; on ne trouve pas toujours «un discours effectivement produit par le des-

tinataire avant le discours de l'énonciateur et repérable dans le co-texte» (p. 82), mais il sera quand même possible de recourir à la notion de diaphonie, *potentielle*, dans la mesure où l'énonciateur «reprend» un discours qui aurait pu être assumé par le destinataire, qui aurait pu participer de son argumentation. L'énonciateur se sert alors d'une parole potentielle, contre-argument préventif. C'est ce que nous pouvons observer dans la scène 5. Inès prend la parole à/de Estelle, se saisit de ce qui n'était déjà qu'une reformulation du discours de Garcin pour en proposer une seconde, retouchée:

- a) Où est la faute?
- b) Il n'y a pas de faute. Vous êtes...
- c) [Vous êtes] un Héros.

A ce stade, deux nouvelles questions se posent: premièrement, qu'est-ce qui permet de parler ici de contre-argument, en l'absence de tout marqueur contre-argumentatif du type *bien que*? Et, deuxièmement, qu'est-ce qui rend possible l'anticipation ou l'exhibition d'une parole, étrangère, encore absente? Enfin, corollairement, qu'est-ce qui permet de parler de *parole retouchée*, quand la première touche n'a même pas été livrée?

4. *Diaphonie et argumentation*

Cette insertion de l'ironie dans le discours argumentatif, que nous opérons ici par le biais de la diaphonie, avait déjà été proposée par Berrendonner, bien antérieurement aux travaux de Roulet, dont il n'a pas pu profiter. Cependant leurs propositions viennent confirmer et compléter les siennes *a posteriori*, si l'on accepte d'envisager l'ironie comme une structure diaphonique. Avant de poursuivre, il est peut-être utile de rappeler que les linguistes considèrent qu'ils ont affaire à un discours argumentatif, lorsque celui-ci comporte

au moins deux énoncés, E1 et E2, dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre; le premier est l'argument, le second la conclusion. [...] Il peut d'ailleurs se faire que l'énoncé conclusion soit purement implicite mais puisse être dans ce cas aisément rétabli. (Anscombes et Ducrot, 1983, p. 163)

Les arguments sont orientés en fonction d'une conclusion, ou plutôt une conclusion détermine une classe d'arguments, dont la

force varie selon qu'ils l'accréditent ou l'imposent. La force d'un argument peut être marquée par le contexte, par des choix lexicaux au sein d'un paradigme organisé scalairement ou par des lexèmes spécialisés comme *même*. L'ironie s'inscrivant dans une perspective argumentative et dans une structure diaphonique va exploiter ces phénomènes d'échelle d'une façon bien particulière. On a vu précédemment qu'un énonciateur, quand il adopte une structure diaphonique, ne se contente pas de reprendre le discours, effectif ou potentiel, de l'autre sans le toucher, mais qu'il le modifie. Or dans le cas de l'ironie, cette reformulation ne va pas être rendue « lisible » par un marqueur contre-argumentatif par exemple, mais par une exagération, une suraccentuation d'un ou de plusieurs termes de l'argumentation du destinataire. Cette opération aboutit à un déséquilibre de l'argumentation globale, car le processus inférentiel n'est pas libre, mais contraint, « lié à des croyances relatives à la réalité, c'est-à-dire à la façon dont les faits s'entre-déterminent » (Anscombes et Ducrot, 1983, p. 14). L'inférence dépend de conventions qui règlent le rapport quantitatif et/ou qualitatif entre les arguments et la conclusion, ce que Ducrot a reconsidéré sous l'angle des *topoi* d'Aristote (1983). Dès lors, le qualificatif de *funambuliste* volontiers attribué à l'ironiste (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 117) semble devoir céder devant celui de *déséquilibriste*, déséquilibriste qui met en scène essentiellement six figures, six transformations de la base $p \rightarrow r$:

1. $p- \rightarrow r+$
2. $p \rightarrow r+$
3. $p- \rightarrow r$
4. $p+ \rightarrow r-$
5. $p \rightarrow r-$
6. $p+ \rightarrow r$

Ces formulations très grossières, où p représente le(s) argument(s) et r la conclusion, ne rendent compte bien sûr que de l'argumentation la plus simple. On pourrait tenter de résumer tout ceci en disant que dans les cas de figures 1 à 3, on a affaire à des arguments trop faibles par rapport à la conclusion, et dans les cas de figures 4 à 6, à des arguments trop forts pour la conclusion, seuls cas que reconnaît Berrendonner, qui fait observer que:

en vertu du vieux principe pragmatique selon lequel « qui peut le plus peut le moins », $[p+]$ fonctionne bien, *indirectement*, comme un argument pour r . Mais il s'agit d'un argument exagéré, en un mot, trop fort pour être honnête. On comprend

alors que cet argument, utilisé mal à propos et quelque peu disconvenant, signale *mieux que p* qu'il faut aller chercher plus loin, et soit l'indice qu'un décodage ironique est requis. [*p* +], qui, contrairement à *p*, n'est pas en soi un argument convenable pour étayer *r*, sera volontiers transformé par antiphrase en un argument allant en sens contraire. (1981, p. 189)

Cette nouvelle étape nous aide à comprendre l'attachement des ironistes aux modalisateurs emphatiques, aux figures hyperboliques et litotiques. Les scènes 1 et 5 de *Huis clos* illustrent le cas de figure $p \rightarrow r+$: les arguments du destinataire ne sont pas modifiés, seule la conclusion est explicitement « reprise » dans le sens de l'exagération. Dans la scène 5, on peut reconstruire le parcours argumentatif suivant :

- p*: Je suis pacifiste. Je me suis croisé les bras.
r: Il n'y a pas de faute. Vous êtes...
r+: [Non seulement il n'y a pas de faute, mais en plus vous êtes] un Héros.

Le caractère exagéré de *r+* est doublement marqué : au niveau typographique par une majuscule à valeur de modalisateur emphatique, et au niveau lexical par le choix du terme *héros*, qui, dans le paradigme de l'homme courageux, occupe le pôle extrême, fonctionne comme hyperbole. Pour reprendre l'image de Berrendonner, Inès énonce une conclusion trop forte pour être honnête, moralité de l'argumentation qui n'a pas encore été tirée cependant.

5. *Argumentation et univers de croyance*

Pour Ducrot, le processus inférentiel est lié à des croyances conventionnelles, à des *topoi*; Berrendonner, lui, définit l'argumentation comme « le fait de tomber sous une règle de cohérence et de marquer qu'on s'y conforme » (pp. 233-234), règle de cohérence qui participe à la constitution de la *norme* (pp. 228 sqq.). Cependant, ces deux concepts me paraissent insuffisants dans le cadre de l'ironie de par leur caractère quelque peu statique. Un concept plus dynamique me semble pouvoir être trouvé chez Martin (1983), celui d'*univers de croyance*. Martin, dans le but de préciser le concept de vérité linguistique, par opposition à celui de vérité dans les systèmes formels, relève trois caractéristiques (pp. 25-26) que je résumerai ainsi :

- a) elle est \pm vraie, \pm fausse.
- b) elle est modalisable.
- c) elle est assertée et vaut à l'intérieur d'univers de croyance.

C'est ce dernier aspect qui va nous retenir. L'*univers de croyance* est

l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime, tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles. Cet ensemble est «indéfini» en ce sens que les propositions qui le constituent ne sont pas, et de loin, toutes explicitées. (pp. 36-37)

Les notions de *croyance*, d'*inférence* et de *topoi* devraient être subordonnées aux univers de croyance. Les inférences que l'on peut tirer de certaines propositions sont déterminées par l'univers de croyance du locuteur qui les applique, univers qui résulte d'éléments hétérogènes, tels que l'expérience, les connaissances acquises, les faits mémorisés, les rituels sociaux, etc. Martin n'envisage ses univers de croyance que dans leur relation avec un locuteur défini, un peu trop isolé à mon goût, car il ne fait que s'opposer à d'autres locuteurs dont il ne partage pas le même univers de croyance, qualifié dès lors d'*hétéro-univers*. Martin se préoccupe peu de la socialité positive de son locuteur, n'envisage pas *pleinement* les cas où il partage un même univers de croyance avec d'autres. Or, cette prise en considération me semble essentielle pour traiter des interactions discursives et la création d'un *homo-univers* s'impose alors comme le corollaire nécessaire de celui d'*hétéro-univers*. Parmi ces homo-univers, il en est un qui bénéficie d'un pouvoir particulier dû à son institutionnalisation, à sa légitimation, voire sa légifération: c'est la *norme* de Berrendonner, la *doxa* de Barthes ou l'*idéologie* d'Althusser. Il présente la caractéristique, en outre, d'ignorer ses contradicteurs possibles, ses marges et pourrait constituer pour ses énonciateurs une espèce de degré zéro de l'univers de croyance. Zéro qu'il partage, peut-être, mais d'un autre point de vue, avec le savoir, le discours scientifique. L'aura ou l'omniprésence de ces univers tend à leur faire oublier leurs qualités relatives et historiques. Les *topoi* de Ducrot, en tant que lieux *communs*, s'inscrivent donc naturellement dans les homo-univers, et permettraient, grâce à leurs qualités doublement relationnelles, de préciser cet *ensemble* de propositions dont Martin parle si allusivement.

La scène 5 devrait nous aider à expliciter ces derniers remaniements. Il nous y est dit qu'Inès *achève ironiquement* l'énoncé

d'Estelle, qui elle-même énonçait la conclusion des arguments de Garcin. Si Estelle, puis Inès peuvent poursuivre le discours de Garcin, c'est en vertu de leur connaissance de son univers de croyance et de la logique argumentative qui y a cours. Cependant, leur point de vue sur cet univers de croyance diverge. Alors qu'Estelle le partage, comme le montre son respect de la proportionnalité arguments/conclusion, Inès s'en distancie tout en montrant qu'elle le (re)connaît. Elle choisit d'ironiser, c'est-à-dire selon Barthes de «déformer régulièrement — selon des règles — l'objet mimé» (1975, p. 48). Diaphonie potentielle rendue possible par la connaissance de l'univers de croyance, acquise notamment au cours des échanges précédents. La suite de la conversation rend manifeste ce non-partage de l'univers de croyance, qui oppose Inès à Garcin et Estelle. En effet, la réplique:

Pour qui jouez-vous la comédie?

désigne l'univers de croyance de ses interlocuteurs comme inacceptable pour Inès. Univers fictif, isotopie de la fiction déjà repérable peut-être dans le choix du qualificatif ironique de *héros*. L'homo-univers de Garcin et d'Estelle n'est alors plus simplement un hétéro-univers pour Inès, c'est-à-dire un ensemble de propositions dont elle ne préjugerait pas de la valeur de vérité, mais bien plutôt un *anti-univers*, à savoir:

l'ensemble des propositions que le locuteur tient pour fausses mais qui ne le sont pas nécessairement, c'est-à-dire qui pourraient être vraies ou que l'on imagine comme telles. (Martin, p. 114)

Le partage d'un univers de croyance a une fonction sociale importante: assurer la cohésion du groupe. Toute divergence peut entraîner la rupture du tissu social ainsi qu'en témoigne la réplique d'Estelle:

Entre nous?

En ne participant pas de l'univers de croyance de ses deux interlocuteurs, Inès s'est exclue de leur société, s'est marginalisée, désignée comme l'Autre.

La première scène peut également être relue dans cette perspective. Garcin énonce une série de propositions qui permettent au Garçon de (re)connaître l'univers de croyance dont elles résultent. Parmi celles-ci, il va en extraire une au caractère emblématique: *Vivre...* En reprenant ironiquement ce terme et en l'isolant,

le Garçon procède à une actualisation et une activation de sa base sémique [+ *vivant*], et de toutes ses implications, ses inférences, dont celle fondamentale de temporalité, qui ne peut plus avoir cours dans le monde infernal. Le changement de monde aurait dû provoquer un changement d'univers de croyance, ce qui manifestement n'est pas le cas. On a vu que la construction d'un univers de croyance avait lieu sur la base de données hétérogènes dont notamment l'expérience physique, expérience qui dans le monde infernal interdit la notion de temporalité. Mais Garcin ne veut pas l'envisager, bien que dans un premier temps il semble l'accepter en effaçant le terme symptomatique, le «lapsus» révélateur. Toutefois, la suite de sa réplique vient infirmer ce changement, révèle que ce n'était qu'une transformation de surface, qui ne remet pas en cause les fondements, la logique sous-jacente:

Et si je balançais le bronze sur la lampe, est-ce qu'elle s'éteindrait?

Garcin espère parvenir à modifier le monde pour l'adapter à son univers de croyance et non pas l'inverse. Grâce au *si*, il met en place un monde possible dans lequel son univers de croyance garderait toute sa validité, ne serait pas démenti par le contexte.

Cet exemple devrait nous aider à mieux comprendre le processus de ciblage, la motivation du choix de la proposition qui sera «ironisée». L'ironie produit des «effets paradoxaux, inversement proportionnels à la grandeur des moyens dépensés» (Jankélévitch, p. 87); à travers une proposition, elle interpelle tout un univers de croyance. Celui-ci, comme l'a précisé Martin, est constitué d'un ensemble indéfini de propositions. Dès lors, l'ironiste, même s'il le voulait et indépendamment des impératifs communicatifs de concision, ne pourrait toutes les reprendre. C'est pourquoi soit il se contente de relever un énoncé déjà produit, présent dans le co-texte (diaphonie effective), soit il formule lui-même une proposition orthodoxe, à valeur emblématique (diaphonie potentielle). *Vivre* conjugue ces deux aspects: il a déjà été énoncé dans le co-texte et est emblématique de l'univers de croyance de Garcin, ou du moins d'une partie de celui-ci.

Si la cible de l'ironie est plutôt l'univers de croyance que son énonciateur, on doit tout de même, la plupart du temps, passer par l'un pour atteindre l'autre. Cependant, il est un cas où l'énonciateur n'a même pas besoin d'être présent en personne pour actualiser un univers de croyance: c'est le cas de la *norme*, que nul

n'est censé ignorer, ou ne pourrait ignorer, car l'ensemble de l'environnement, du contexte la parle, car elle se constitue toujours, qu'on le veuille ou non, en partenaire dans nos interactions quotidiennes. Des parcomètres aux factures d'électricité par exemple, tout concourt à rappeler que le temps existe, qu'il est précieux, qu'il coûte et qu'il ne faut pas le gaspiller. Cas particulier de diaphonie où «la parole du destinataire sur laquelle [le locuteur] enchaîne» est l'ensemble du contexte, du référentiel, référentiel toujours déjà informé, sémiotisé bien sûr.

6. *Anti-univers et antiphrase*

L'ironiste se servirait d'un énoncé pour indicier un univers de croyance qu'il désigne comme son anti-univers. Nous voilà à la fois très près et très loin de la première définition:

L dit A, pense non-A et veut faire entendre non-A.

La proximité est d'ordre terminologique, mais elle aurait pu s'accompagner d'une parenté conceptuelle si *non-A* n'avait pas été que la version formalisée de l'antiphrase. Cette formalisation, prise et travaillée au pied de la lettre, aurait évité les impasses auxquelles mènent les notions de contraire ou d'opposé *dans un système qui n'est pas binaire*. En effet, la simple adjonction du signe négatif (*non*) à un ou plusieurs énoncés (*A*) dont on ne préjugerait pas de la version positive (antiphrase = B, C, D ...?) aurait facilité le passage à l'anti-univers, *non-A* s'identifiant alors à une de ces «propositions que le locuteur tient pour fausses».

L'éloignement provient de l'aire d'expression accordée à l'ironie. Aire mal cernée dans le cas de l'antiphrase, puisque *non-A* désigne une portion de discours vague, qui *a priori* n'est pas réduite à *non-p* mais qui s'y voit souvent confinée dans les exemples proposés. Donner pour cible à l'ironie un univers de croyance permet de préciser l'extension de *non-A*.

Enfin, ce changement de perspective nous aide à mieux apprécier certains qualificatifs volontiers attribués à l'ironie: agressive, mordante, blessante, dure... L'ironie est vécue comme une agression car elle remet en question, par son simple refus, tout un système de valeurs que la victime aimerait croire ou voir partagé. Alors que l'antiphrase nous faisait envisager l'ironiste comme un sadique du sens, l'anti-univers nous en donne l'image d'un agent double. Agent double œuvrant de l'intérieur du système qu'il cherche à déstabiliser en exploitant ses ressorts jusqu'à les casser:

l'ironiste ne se plie à un univers étranger que pour mieux le faire plier ensuite.

7. *Des marges à préciser*

Au terme de ce parcours, l'univers de croyance apparaît comme la notion clef pour saisir à la fois l'objectif de l'ironie et sa spécificité discursive par le biais de la diaphonie. Si le modèle de Martin offre une rentabilité explicative indéniable, il s'avère cependant encore insuffisant du fait de sa tendance parataxique, de son indifférence aux questions interactives, sur lesquelles la *norme* de Berrendonner et les *topoi* de Ducrot au contraire se concentrent. Il s'agirait donc à la suite de ce travail d'élaborer un modèle unifié, hiérarchisé et dynamique, pouvant intégrer aussi bien la parole unique et marginale que le discours consensuel, modèle qui ne verrait plus les différents univers de croyance se côtoyer mais se répondre. Dans cette perspective, il faudrait également reconsidérer l'anti-univers, l'intégrer à un univers de croyance englobant: *les propositions que l'on tient pour fausses participent tout autant que les propositions que l'on présente comme vraies des systèmes de valeurs, des croyances*. Il est tout aussi important d'élaguer que de construire; il est nécessaire de préciser ce que l'on croit *et* ce que l'on ne croit pas, ce que l'on accepte *et* ce que l'on refuse, l'un n'étant pas forcément déductible de l'autre. Plutôt que d'essayer de lire sous les lignes, il s'agit de remplir des marges.

Sylvie DURRER
Université de Lausanne.

NOTES

¹ Pour un résumé des traitements rhétoriques de l'ironie d'Aristote à Fontanier, on peut consulter l'article de Michel Le Guern, in *Linguistique et Sémiologie*, 2, P. U. Lyon, 1976, pp. 49-59.

² Pour un compte rendu critique de ces travaux, cf. Brigitte Basire, «Ironie et Métalangage», in *DRLAV*, 32, 1985, pp. 129-150.

³ Catherine Kerbrat-Orecchioni a consacré deux articles à l'ironie (1976 et 1980). Je ferai surtout référence au second, qui propose une synthèse critique des

approches rhétoriques traditionnelles et linguistiques. L'essentiel de ces réflexions a été repris dans son dernier ouvrage, *L'Implicite* (1986).

⁴ Sperber et Wilson recourent au concept philosophique de *mention* qui présente, selon eux, l'avantage de pouvoir recouvrir toutes les formes de discours rapporté, de la citation pure à l'indirect le plus libre, de la reprise du signifiant à celle du signifié. Cependant, lorsque je ferai référence à leur article, je me contenterai de parler de *citation* pour garder une certaine unité terminologique, pour pouvoir dialoguer avec des articles essentiels qui n'ont retenu que cet aspect et, enfin, parce que la notion de *mention*, comme il sera montré plus loin, est tellement floue qu'elle ne permet pas une saisie linguistique précise et argumentée. Si la citation est trop restrictive, la mention se montre trop accueillante.

⁵ Cf. G. Lakoff et M. Johnson, *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Minuit, 1985.

⁶ L'existence d'un ton ironique a été vérifiée par le phonéticien Ivan Fonagy: «Synthèse de l'ironie», in *Phonetica*, 23, 1971, pp. 42-51.

Quant à la mimique, le rhétoricien Henri Morier s'est attaché à en donner une description très minutieuse et fort savoureuse dans son *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, PUF, 1975, pp. 578 sqq., dont je ne reproduirai qu'un extrait:

«1. *L'air penché*

Très souvent nous adoptons un petit air penché, la tête légèrement inclinée de côté, le menton avancé; et comme un œil se trouve plus élevé, l'on observe que le sourcil correspondant se relève encore comme pour montrer que nous voyons clair dans le jeu adverse.»

Après le *regard en dessous* et le *regard supérieur*, Morier analyse encore la *lèvre dédaigneuse*:

«C'est la mimique de désapprobation, qui infirme le sens apparent du discours et en change le signe. [...] Les commissures sont étirées et abaissées, pendant que les lèvres cherchent à se projeter en avant.»

⁷ J'ai choisi ces deux exemples parce qu'ils me permettent de faire l'économie d'une justification interprétative préalable, pour laquelle, à ce stade de l'argumentation, les bases feraient cruellement défaut.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Jean-Claude ANSCOMBRES et Oswald DUCROT (1983), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

Roland BARTHES (1975), *Roland Barthes*, Paris, Seuil.

Brigitte BASIRE (1985), «Ironie et Métalangage», in *DRLAV*, 32, pp. 129-150.

Alain BERRENDONNER (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

Oswald DUCROT (1983), «Opérateurs argumentatifs et visée argumentative», in *Cahiers de linguistique française*, 5, Actes du Colloque de pragmatique de Genève, 7-9 mars, Genève, pp. 7-36.

- Ivan FONAGY (1971), «Synthèse de l'ironie», in *Phonetica*, 23, pp. 42-51.
- Vladimir JANKÉLÉVITCH (1964), *L'Ironie*, Paris, Flammarion.
- Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (1976), «Problèmes de l'ironie», in *Linguistique et Sémiologie*, 2, *L'Ironie*, Lyon, P.U. Lyon, pp. 9-46.
- Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (1980), «L'ironie comme trope», in *Poétique*, 41, pp. 108-127.
- Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (1986), *L'Implicite*, Paris, Colin.
- George LAKOFF et Mark JOHNSON (1985), *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- Michel LE GUERN (1976), «Eléments pour une histoire de la notion d'ironie», in *Linguistique et Sémiologie*, 2, *L'Ironie*, Lyon, P.U. Lyon, pp. 49-59.
- Robert MARTIN (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- Henri MORIER (1975), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF (2^e édition).
- Eddy ROULET et al. (1985), *L'Articulation du discours en français contemporain*, Berne, Francfort-s. Main, New York, Peter Lang.
- Dan SPERBER et Deirdre WILSON (1978), «Les ironies comme mentions», in *Poétique*, 36, pp. 399-412.

S. D.

